

Lettre pastorale des évêques de Salzbourg, Bokungu-Ikela, San Ignacio et Taegu à leurs communautés

A l'occasion des 1200 ans de la cathédrale de Salzbourg en septembre 1974, nous nous sommes réunis à Salzbourg à l'invitation de l'archevêque pour une consultation commune. Avec le représentant du Saint-Père, le cardinal légat de Fuerstenberg, nous avons célébré l'Eucharistie dans la cathédrale et avec les représentants des prêtres et des laïcs de nos diocèses, avec les communautés de l'archidiocèse de Salzbourg, et nous avons fait l'expérience de la fraternité mondiale des chrétiens lors de consultations personnelles. Dans son message de bienvenue lu lors de la célébration eucharistique dans la cathédrale, le Saint-Père a vivement salué notre partenariat.

En se basant sur les contacts personnels qui existaient depuis des décennies entre Salzbourg et les diocèses de Bolivie, de Corée et du Zaïre, l'archidiocèse de Salzbourg a exprimé dès son synode diocésain de 1968 le souhait d'œuvrer à une collaboration partenariale entre les diocèses de Salzbourg, Bokungu-Ikela, San Ignacio et Taegu. Lors de nos délibérations à Salzbourg en septembre 1974, nous, évêques, avons décidé ensemble d'intensifier la collaboration partenariale entre nos diocèses et de nous soutenir mutuellement de notre mieux dans la prière, dans le souci pastoral, dans les tâches sociales, culturelles et sociétales de nos Églises.

Dans le partenariat entre nos quatre diocèses, nous voyons la concrétisation de l'esprit de fraternité dans l'Église qui, selon la volonté de Dieu, doit rassembler tous les hommes dans un esprit de fraternité : « Dieu, qui prend soin de tous avec paternité, a voulu que tous les hommes forment une famille et se rencontrent dans un esprit de fraternité. Tous sont en effet créés à l'image de Dieu, qui "a fait sortir d'un seul homme tous les peuples qui habitent la face de la terre"¹, et tous sont appelés à une seule et même fin, c'est-à-dire à Dieu lui-même. »²

À notre époque où, d'une part, les peuples des différents continents se rapprochent de plus en plus les uns des autres grâce au progrès technique et où, d'autre part, l'esprit de fraternité entre les peuples se heurte à de grands obstacles en raison des différences de développement économique et social, de la diversité des langues, des cultures et des coutumes, l'Église, "sacrement visible de l'unité salvatrice"³, doit témoigner tout particulièrement de la présence de Dieu dans le monde par sa fraternité qui unit les peuples. Ce sont en effet les Églises locales qui représentent toute l'Église de Jésus-Christ dans leurs peuples, de sorte que l'Église entière devient tangible dans l'Église locale⁴. C'est donc dans les Églises locales que doit être réalisé de manière vivante ce qui appartient à la nature de l'Église dans son ensemble. Puisque "l'Église, par sa nature même, est destinée à établir des relations étroites entre les peuples"⁵, nous voulons donc réaliser cette fraternité de l'Église qui unit les peuples, en partenariat étroit entre nos diocèses.

¹ Actes 17,26

² Constitution pastorale, n° 24

³ K. Rahner, J. Ratzinger, Épiscopat et primauté, p. 28

⁴ Op. cité, p. 24

⁵ Constitution pastorale, n. 42

De même qu'il est dit de toute l'Église qu'elle est missionnaire par nature⁶, de même il est dit de nos diocèses partenaires qu'ils ont reçu une mission de Dieu, à savoir celle d'être levain dans la pâte et lumière dans le monde. Pour que les Églises locales puissent remplir cette mission, il est nécessaire qu'elles s'identifient aux préoccupations et aux soucis, aux tâches et aux difficultés des habitants de leurs pays. "La joie et l'espérance, la tristesse et l'angoisse des hommes d'aujourd'hui, en particulier des pauvres et des affligés de toutes sortes, sont aussi la joie et l'espérance, la tristesse et l'angoisse des disciples du Christ. Et il n'y a rien de véritablement humain qui ne trouve un écho dans leur cœur"⁷. Dans ce contexte, il incombe aux communautés chrétiennes de rechercher les signes des temps, de les interpréter à la lumière de l'Évangile et d'y apporter une réponse qui témoigne. "Il s'agit donc de saisir et de comprendre le monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations et son caractère souvent dramatique"⁸, afin que la vérité révélée puisse être saisie toujours plus profondément, mieux comprise et annoncée de manière plus appropriée. Ces tâches, qui incombent à l'Eglise par sa nature même, ne peuvent pas être accomplies par les Eglises locales de manière isolée, mais seulement par une collaboration d'Eglise à Eglise. Le partenariat entre nos diocèses de Salzbourg, Bokungu-Ikela, San Ignacio et Taegu doit servir de manière concrète ces tâches et ces objectifs de l'Eglise.

Nos diocèses partenaires sont unis par le souci que chaque Église particulière puisse exercer dans son peuple un service véritablement chrétien pour les hommes ; la mission au service pour les hommes que l'Église a reçue du Christ est toujours plus grande que la force de chaque paroisse ou diocèse et est en même temps un mandat de mission et de service qui ne peut être accomplie que par la collaboration des Églises particulières entre elles. C'est pourquoi la fraternité doit s'exprimer dans l'échange mutuel d'expériences et dans le souci communautaire des communautés les unes pour les autres. Les communautés de nos diocèses partenaires ne doivent pas se côtoyer sans relation, mais réaliser leur vie de foi, d'espérance et de charité dans une véritable solidarité pour et avec les autres.

Non seulement chaque chrétien, mais aussi chaque communauté chrétienne est appelée à une telle pensée et à une telle action commune, comme le souligne le Concile Vatican II : "C'est pourquoi il existe entre les différentes parties de l'Église des liens d'extrême communion de biens spirituels, d'ouvriers apostoliques et des aides temporelles. C'est en effet à cette communauté de biens que sont appelés les membres du peuple de Dieu, et les paroles de l'apôtre valent aussi pour les Églises particulières : "Servez-vous les uns les autres, chacun avec le don de la grâce qu'il a reçu, en bons administrateurs des multiples dons de la grâce de Dieu"⁹.

Nos diocèses partenaires veulent s'unir dans ce sens pour former une communauté de prière. La prière de notre communauté doit devenir mondiale, en priant pour les intentions et les besoins, les tâches et les difficultés, mais aussi les joies et les progrès dans la vie de foi de nos communautés frères. Lorsque nous prions les demandes de notre Seigneur Jésus dans le Notre Père, "Que ton règne vienne" et "Que ta volonté soit faite", notre esprit de prière doit inclure, au-delà de notre propre communauté et de notre diocèse, la venue du règne de Dieu dans l'accomplissement de sa volonté dans nos diocèses partenaires en Bolivie, en Corée et au Zaïre.

⁶ Décret sur la mission, n. 2

⁷ Constitution pastorale, n. 1

⁸ Constitution pastorale, n. 4

⁹ Constitution sur l'Église, n. 13 ; 1 P 4, 10

Chaque année, à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, nous voulons célébrer une "journée du partenariat mondial" dans nos quatre diocèses partenaires. Lors du culte de prière et de la célébration eucharistique de nos paroisses, nous voulons, à l'occasion de cette journée, prier d'une manière particulière les uns pour les autres et prendre conscience des intentions et des tâches de nos frères et sœurs dans les diocèses partenaires.

La communauté de prière doit en même temps conduire à une communauté d'esprit entre les paroisses et les diocèses partenaires. Le mot "partenariat" signifie en effet que les différentes parties se complètent et peuvent former un tout significatif si elles sont reliées entre elles. C'est pourquoi un échange d'expériences intense doit être entretenu entre nos quatre diocèses partenaires.

Étant donné que chacun de nos diocèses partenaires est l'Église locale d'un autre peuple et d'un autre continent, de sorte que l'épreuve de la foi est vécue et expérimentée de manière très différente, l'échange d'expériences entre nos diocèses partenaires peut être particulièrement fructueux, car dans la diversité de la vie, la vitalité de la foi chrétienne peut être mieux reconnue et comprise de manière toujours nouvelle. C'est pourquoi il est très souhaitable que des contacts personnels directs soient établis entre les différentes paroisses, les groupes de base et les organisations de nos diocèses partenaires, afin de cultiver l'échange d'expériences religieuses de manière intensive.

Le partenariat signifie en fin de compte que l'on ne communique pas seulement ce que l'on a, mais aussi ce que l'on est. Chacune de nos communautés diocésaines est issue d'un peuple particulier avec sa propre histoire, sa propre culture et sa propre nature. La tradition et les coutumes, la culture et la manière de penser de ces peuples sont aussi la richesse de nos Églises locales. Les relations de partenariat entre les paroisses de nos diocèses doivent donc être approfondies de manière que la compréhension et l'estime mutuelles augmentent toujours plus grâce à la connaissance et à la compréhension progressives des conditions sociales et économiques, des réalités culturelles et politiques des peuples de nos diocèses partenaires.

De même que dans le christianisme primitif, les communautés judéo-chrétiennes ont continué à cultiver les valeurs sociales et culturelles du peuple juif de l'Ancien Testament et ont ainsi transmis à l'Eglise universelle des trésors irremplaçables, les valeurs humaines et culturelles des peuples de nos diocèses partenaires doivent être intégrées dans les rencontres réciproques et l'échange commun d'expériences.

Grâce à cette communion de vie et de culture, les communautés de nos diocèses partenaires reconnaîtront encore plus profondément et plus complètement qu'"être catholique, c'est être en transversalité"¹⁰. "En vertu de cette catholicité, les différentes parties apportent leurs propres dons aux autres parties et à l'Église tout entière, de sorte que le tout et les différentes parties augmentent de tous ceux qui sont en communion les uns avec les autres et coopèrent à la plénitude dans l'unité".¹¹

Les relations communautaires de nos diocèses partenaires, dans la prière et l'esprit, dans la vie et la culture, doivent finalement conduire les chrétiens de nos paroisses à s'entraider dans une

¹⁰ J. Ratzinger (Diakonia - il y a quelques années (5-6)

¹¹ Constitution sur l'Église, n° 13

fraternité mondiale par leur engagement personnel et leurs sacrifices matériels, et à participer activement aux tâches des paroisses frères.

Confiants dans la direction de l'Esprit Saint, nous sommes convaincus qu'un effort constant pour réaliser le partenariat entre nos diocèses rendra la foi de nos communautés plus vivante et la charité plus profonde et plus engagée.

Puisse notre collaboration partenariale, dans l'esprit de l'Année Sainte, devenir également une source de paix entre les peuples, une paix que Dieu ne nous donne que si nous, les hommes, sommes unis dans nos tâches, comme l'a dit le Concile Vatican II : "La paix ne peut être atteinte sur terre sans la sécurité du bien de la personne et sans que les hommes partagent librement et avec confiance les richesses de leur esprit et de leur cœur. La ferme volonté de respecter les autres personnes et les peuples et leur dignité, associée à une fraternité engagée et active, sont des conditions irremplaçables pour la construction de la paix. Nous devons tous changer d'état d'esprit et prendre en considération le monde entier et les tâches que nous pouvons assumer tous ensemble pour le progrès de l'humanité".¹²

Salzbourg, le 8 octobre 1974

signé + Dr. Karl Berg eh.
Archevêque de Salzbourg

signé + Joannes B. Sye eh.
Archevêque de Taegu

+ Joseph Weigl eh.
Evêque de Bokungu-Ikela

+ Bonifacio Madersbacher eh.
Evêque de San Ignacio

¹² Constitution pastorale, n° 78 et n° 82